

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

**Conseil du 13 décembre 2021**

**Délibération n° 2021-0882**

Commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commune(s) :

Objet : Rapport des mandataires - Société anonyme immobilière d'économie mixte (SAIEM) de Vaulx-en-Velin - Exercice 2020

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**Rapporteur** : Madame Béatrice Vessiller

**Président** : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 novembre 2021

Secrétaire élu(e) : Monsieur Michaël Maire

Affiché le : jeudi 16 décembre 2021

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burricand, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, M. Chambon, M. Charmot, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubot, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Sarselli, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Blache (pouvoir à Mme Nachury), Mme Delaunay (pouvoir à Mme Brossaud), M. Rantonnet (pouvoir à M. Quiniou), Mme Sechaud (pouvoir à Mme Edery), Mme Zdorovtsoff (pouvoir à Mme Collin), M. Vieira (pouvoir à M. Badouard), Mme Saint-Cyr (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à M. Gomez), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Kabalo (pouvoir à Mme Prost), M. Godinot (pouvoir à Mme Etienne), M. Girard (pouvoir à Mme Fontaine), M. Galliano (pouvoir à M. Da Passano), Mme Fontanges (pouvoir à M. Charmot), Mme Dupuy (pouvoir à M. Smati), Mme Dubois Bertrand (pouvoir à M. Maire), M. Diop (pouvoir à M. Legendre), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), M. Chihi (pouvoir à Mme Collin), Mme Charnay (pouvoir à M. Debû), Mme Chadier (pouvoir à Mme Sarselli), Mme Cabot (pouvoir à M. Bub), Mme Burillon (pouvoir à Mme Sibeud), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), M. Brumm (pouvoir à M. Collomb), M. Boumertit (pouvoir à M. Groult), M. Blein (pouvoir à M. Da Passano), M. Barge (pouvoir à M. Cochet), Mme Arthaud (pouvoir à M. Millet).

**Conseil du 13 décembre 2021****Délibération n° 2021-0882**

Commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commune(s) :

Objet : Rapport des mandataires - Société anonyme immobilière d'économie mixte (SAIEM) de Vaulx-en-Velin - Exercice 2020

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La SAIEM de Vaulx-en-Velin, créée en 1996, a été chargée de l'étude et de la construction d'un ensemble immobilier à usage commercial dans le centre-ville de Vaulx-en-Velin. Il s'agit d'une surface commerciale de 2596 m<sup>2</sup> exploitée par l'enseigne Casino *via* un contrat de bail consenti par la SAIEM.

L'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte (SEM), ainsi que des sociétés publiques locales (SPL).

Le document présenté au Conseil de la Métropole comprend le rapport d'activité des mandataires de la SAIEM concernant l'année 2020.

La Métropole de Lyon est actionnaire de la SAIEM. Au titre de l'exercice 2020, la Métropole était représentée au conseil d'administration par madame Béatrice Vessiller et monsieur Stéphane Gomez, désignés par délibération du Conseil n° 2020-0018 du 27 juillet 2020.

**I - Bilan financier 2020**

Les résultats de la société sont présentés dans un contexte rétrospectif, portant sur 3 exercices :

	2018 (en k€)	2019 (en k€)	2020 (en k€)	Evolution 2019/2020
capital social	1 596			stable
participation publique	64,26 %			stable
<i>dont Métropole de Lyon</i>	<i>29,75 %</i>			<i>stable</i>
produits	161	163	153	- 6%
dont chiffre d'affaires	161	163	153	- 6%
charges	152	144	149	- 3,3%
résultat net	9	19	5	- 74%
capitaux propres	1 503	1 522	1 527	+ 0,3%

Au cours de l'année 2020, la SAIEM a continué la gestion locative du bâtiment commercial dans le cadre du bail avec la société de distribution Casino France. Le chiffre d'affaires de 153 k€ se répartit entre les loyers facturés à l'exploitant (127 k€), les charges récupérables et la taxe foncière récupérée (26 k€). Le loyer correspond à 1 % du chiffre d'affaires réalisé par la société Casino, avec un minimum garanti à 110 k€HT. La baisse de produits par rapports à 2019 correspond à l'écart conjoncturel de refacturation des charges.

La société n'emploie pas de personnel. Les charges de société concernent principalement l'amortissement du bâtiment, les taxes foncières et les frais de gestion.

L'exercice 2020 se clôture sur un bénéfice net de 5 k€, intégralement affecté en report à nouveau, portant les capitaux propres à 1 527 k€. La trésorerie nette est positive à hauteur de 1 360 k€ (+48 k€ par rapport à 2020).

## II - Faits marquants 2020 et perspectives 2021

Le foncier et le bâtiment sont intégrés au programme de maîtrise foncière de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville gérée par la Métropole. La relocalisation de l'activité de distribution de Casino dans de nouveaux locaux situés dans un autre îlot de la ZAC est intervenue fin 2020, permettant la libération matérielle et administrative du bâtiment le 31 mars 2021.

L'acquisition de l'ensemble foncier par la Métropole est intervenue le 26 juillet 2021, entraînant la dissolution de plein droit de la SAIEM par l'extinction de l'objet social, avec l'ouverture de la mise en liquidation amiable de la société ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

### DELIBERE

**Prend acte** du rapport établi sur l'activité de la SAIEM de Vaulx-en-Velin au titre de l'exercice 2020.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20211213-271240-DE-1-1 Date de télétransmission : 16 décembre 2021 Date de réception préfecture : 16 décembre 2021
---